

Opération populaire d'aménagement : les Actes

Une invitation à imaginer le quartier

L'OPA



une invitation...
à imaginer le quartier

Publication :
Action-Gardien
500 rue Ash, Montréal (Qc)
HK 2R4
Téléphone : 937-9250 poste 6236

Pour joindre l'OPA :
Téléphone : 937-9250 poste 6241

Coordination du projet :
Myreille Audet
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

Rédaction :
Myreille Audet en collaboration avec Cédric Chassaing-Cuvillier, Sylvie Guyon et Geneviève Grenier.

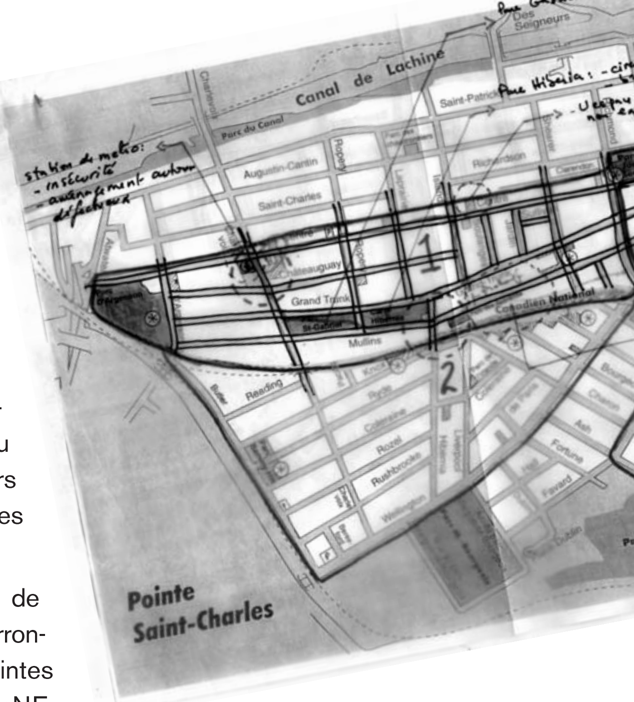
Conception graphique et infographie :
Denise-Madeleine Cotte

Illustration en couverture :
Anne Massicotte

4 juin 2005

Table des matières

La force d'un quartier : l'OPA



La table de concertation communautaire Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles est fière de présenter les actes de l'Opération populaire d'aménagement (OPA). Ce document résume, en texte et en images, la démarche entreprise par des citoyenNes pour que le développement du quartier réponde aux besoins de sa population et qu'il tienne compte de son histoire et de son avenir. Cet exercice populaire d'aménagement a été réalisé et se poursuit dans un contexte ou Pointe-Saint-Charles est convoité par de grands promoteurs prônant un type de développement qui va à l'encontre des intérêts du quartier.

Le 4 juin 2003, Action-Gardien convoquait une assemblée de quartier pour présenter son mémoire qui allait être déposé à l'arrondissement Sud-Ouest dans le cadre de consultations restreintes sur le plan d'urbanisme de l'arrondissement. Les 175 citoyenNEs présentEs à cette assemblée étaient conviéEs à préparer des propositions d'aménagement répondant davantage à la volonté populaire. Un an plus tard, Action-Gardien, malgré des moyens financiers extrêmement limités, initiait l'OPA, misant sur la force du milieu et sur la compétence des citoyenNEs du quartier afin d'entreprendre un vaste chantier qui transformerait la Pointe pour les gens d'ici.



Dans une perspective de maintien dans les lieux et d'amélioration des conditions de vie de la population actuelle du quartier, Action-Gardien souhaite, à travers l'OPA et les comités nouvellement formés :

- favoriser la ré-appropriation du quartier et de son développement par les citoyenNEs;
- soutenir les citoyenNes dont la parole est marginalisée dans l'expression de leurs besoins et de leurs aspirations;
- offrir aux citoyenNes un moyen concret d'agir sur leur milieu de vie;
- valoriser les compétences des citoyenNes;
- promouvoir une conception du développement du quartier en lien avec son histoire, sa culture et ses valeurs et souligner sa beauté, ses forces ainsi que les réalisations des citoyenNEs qui l'ont construit.
- améliorer le cadre de vie des citoyenNes sans contribuer à une poussée spéculative qui nuirait aux résidantEs actuels et aux petits commerces alternatifs et de quartier;
- appuyer les démarches de groupes de citoyenNes déjà à l'œuvre sur des enjeux touchant l'ensemble du quartier ;
- promouvoir la réalisation de logements collectifs accessibles sur les terrains propices à la construction résidentielle ;
- élaborer, à partir d'un exercice pratique d'aménagement réalisé par des citoyenNEs, un diagnostic, des solutions et des propositions concrètes d'aménagement à l'intention des pouvoirs publics.

Voilà le pari de l'OPA et des citoyenNEs qui s'y joignent, de plus en plus nombreux.

L'Opération populaire d'aménagement

L'OPA est un exercice pratique d'aménagement réalisé les 4, 5 et 6 juin 2004 par et pour les citoyenNEs de Pointe Saint-Charles. L'événement s'appuyait sur la connaissance intime qu'ont les résidantEs de leur quartier ainsi que sur leur compétence à nommer les problèmes qu'ils y vivent et à proposer des solutions.

Plus de cent citoyenNEs ont participé à l'OPA. À leur service, une dizaine de personnes ressources, urbanistes, architectes et géographes ont traduit les propositions en plans et en esquisses. Des professionnelLEs de différents services de l'arrondissement ont proposé leur expertise et une quinzaine d'intervenantEs d'organismes communautaires se sont assurés du bon fonctionnement de l'événement.

Un an plus tard, l'OPA se poursuit à travers des comités de travail constitués d'organismes et de citoyenNEs. Ce sont des réflexions qui s'approfondissent; des discussions qui se prolongent; des propositions qui se peaufinent; des outils qu'on revendique et une forme de démocratie locale qui se concrétise.

Les actes de l'OPA

Le présent document ne se veut pas une analyse approfondie des enjeux ni un diagnostic complet de l'aménagement du quartier. À travers les actes de l'OPA, nous avons voulu rendre compte des préoccupations et des propositions des participantEs à l'ensemble de la population du quartier. Ce document est d'abord un moyen pour des citoyenNEs d'en convier d'autres à se joindre à leur démarche. Il constitue également un document de référence pour les différents comités de travail de l'OPA qui oeuvrent à la réalisation de ces propositions. Les personnes qui voudraient avoir plus d'informations sur le déroulement de l'OPA ou qui souhaiteraient s'en inspirer pourront éventuellement avoir accès à nos outils de travail.

Photo : Anne Latendresse



L'événement s'appuyait sur la connaissance intime qu'ont les résidantEs de leur quartier ainsi que sur leur compétence à nommer les problèmes qu'ils y vivent et à proposer des solutions.

Myreille Audet,
organisatrice communautaire à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, coordonnatrice de l'OPA

André Grenier,
coordonnateur de la table de concertation communautaire Action-Gardien, chargé de projet à l'OPA

ACTION-GARDIEN est la table de concertation qui regroupe les quelques 25 organismes communautaires du quartier. Elle est communautaire parce que tous ses groupes membres sont dirigés par des assemblées générales et/ou des conseils d'administration constitués majoritairement de citoyenNEs.

Les organismes communautaires du quartier ont été mis sur pied pour répondre aux besoins des citoyenNEs. Ils sont, depuis leur création, des lieux où les citoyenNEs peuvent collectivement exercer un pouvoir et une action sur des enjeux déterminants pour eux : droits, santé, alimentation, revenu, logement, éducation, patrimoine historique et culturel, conditions des femmes et des familles, des jeunes et des aînéEs, etc.



Remerciements

Aux ressources techniques bénévoles sans lesquelles l'OPA n'aurait pas eu lieu :

- À Amina Ben-deddouch, architecte ainsi qu'à Françoise Hamel-Burrage.
- À Irena Doucheva, architecte et citoyenne du quartier.
- À Florian Jungen et Serge Gascon, architectes, L'œuf, (Poddubiuck, Pearl et associés).
- Au département de géographie de l'UQAM et particulièrement à Anne Latendresse, professeure, Geneviève Grenier, finissante au deuxième cycle en géographie, Simon Koci, diplômé baccalauréat en géographie, Zina Laadj, diplômée en système d'information géographique et André Parent, professionnel au département de géographie.
- À Karina Anouche, chercheure invitée par l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.
- À Renée Lachapelle, urbaniste et intervenante au *RESO*.
- À Frank Watts qui a, bénévolement, traduit la compilation des questionnaires et exercices préparatoires.
- À Jocelyne Bernier, Marcel Sévigny et Catherine Italiano, citoyenNEs du quartier qui, à notre demande, ont alimenté nos réflexions et discussions par des interventions et des présentations spécifiques.
- À Luc Carey, de la *Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles*, dont la carte du quartier a servi d'instrument de travail aux citoyenNEs lors de la préparation de l'OPA.
- À Olivier Allard, cinéaste, qui a mis l'OPA en images.

À l'arrondissement Sud-Ouest :

- Au service des travaux publics, division de la géomatique, particulièrement à Sylvain Dubois de la ville de Montréal et à Jean-François Brisson, de l'arrondissement Sud-Ouest, pour la production des cartes de secteurs et d'occupation du sol qui se sont avérées des outils de travail indispensables.
- À Jacqueline Montpetit, conseillère municipale, qui a défrayé le coût des cartes du quartier et à Martin Lévesque, son attaché politique, qui a assuré le lien avec l'arrondissement Sud-Ouest.
- À Carolyne Lapierre, agente de développement au service des loisirs, de la culture et du développement social à l'arrondissement Sud-Ouest et à Linda René, adjointe au développement, qui ont mis le gymnase de l'école Lorne à notre

disposition et qui ont facilité notre travail d'organisation, par leur accueil, leur ouverture et leur disponibilité.

- À JOHANNE COUTURE, chef de division des permis et inspections à la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, PIERRE CARON, ingénieur au bureau technique, division des travaux publics et PIERRE BROCHU, chef de la division des parcs, direction des travaux publics, tous trois de l'arrondissement Sud-Ouest, pour leur participation et leurs encouragements. Les citoyenNEs, comme les organisateurs, ont grandement apprécié leur présence au cours de la fin de semaine de l'OPA.

Aux organismes communautaires et aux citoyenNEs :

- À ELISABETH GARBISH, de *PACE* (Point adult center for education) qui a gracieusement rendu ses locaux disponibles, tout au long de la fin de semaine de l'OPA.
- À MADELEINE DAOUST et à toute l'équipe de travail de la *Maison du partage d'Youville* qui nous ont gracieusement concocté et servi les repas du midi au cours de la fin de semaine de l'OPA.
- À LOUISE LANTHIER, du *Garde-manger pour tous*, qui nous a donné accès à sa cuisine et offert breuvages et collations.
- À l'ÉQUIPE DE *PARADOXE* qui nous a prodigué conseils et soutien technique, bien au-delà des termes de son contrat.
- À l'ensemble des intervenantEs et militantEs des groupes communautaires du quartier qui ont offert animation, secrétariat, et accompagnement : MICHEL SÉGUIN et MURIELLE SAUVÉ du *Regroupement information logement (RIL)*; CLAUDE CATHERINE LEMOINE et MARIE-ÈVE GAUDREAULT de l'*Action concertée pour la sécurité alimentaire*; CHANTAL ZUMBRUNN du *Carrefour d'éducation populaire;* MERCEDEZ ROBERGE et ISABELLE DROLET des *Archives populaires*; PASCALE FLEURY et BOUTHEINA AYACHI de l'*Écoquartier*; ISABELLE BERNIER de *Familles en Action*; JACQUES LABONTÉ de la *Clinique communautaire*, et KARINE TRIOLLET, coordonnatrice d'*Action-Gardien*.
- À la CLINIQUE COMMUNAUTAIRE qui a assumé une partie importante des frais logistiques de l'OPA.
- À nos gardiennes, ETHEL VILCHEZ, LISETTE GUÉRIN, ALMA O'CONNORS, NATHALIE ROBERGE et ROXANNE FORGET.
- À nos coursiers, GAÉTAN FORGET, ALAIN GOUPIL et DOMINIQUE VOILÉ.
- À ANNE MASSICOTTE et MARCEL LAROCHELLE, artistes et citoyens du quartier, pour leurs magnifiques dessins.
- À MICHÈLE ANTHONY, intervenante et citoyenne du quartier, pour son enthousiasme et sa confiance indéfectible.



...aux citoyennes et citoyens du quartier qui ont investi temps et énergie dans l'amélioration de notre quartier et qui poursuivent leur engagement afin que se réalisent les propositions de l'OPA.



- Aux participantes et participants, aux citoyennes et citoyens du quartier qui ont investi temps et énergie dans l'amélioration de notre quartier et qui poursuivent leur engagement afin que se réalisent les propositions de l'OPA.

Ont collaboré à la rédaction des actes de l'OPA :

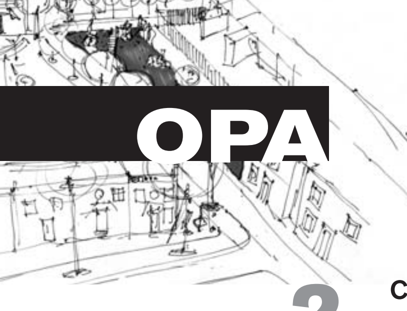
- Myreille Audet, Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, Cédric Chassaing-Cuvilier, stagiaire en environnement; Sylvie Guyon, citoyenne bénévole, Geneviève Grenier, finissante au deuxième cycle en géographie.

Photo : Marie-Pierre Paquin-Boutin

Le déroulement de l'OPA



1. **L'aventure de l'OPA a débuté une assemblée publique tenue le 20 avril 2004**, au cours de laquelle on retraçait les grandes lignes de l'histoire du quartier; on présentait les trois secteurs ciblés pour l'OPA et on expliquait dans le détail le déroulement de la fin de semaine des 4, 5 et 6 juin. À la fin de la rencontre, chacunE faisait le choix d'une équipe de secteur et se voyait remettre un cartable d'exercice comprenant des cartes et des crayons de couleur accompagnés d'un mode d'emploi et d'un questionnaire.



2. **Chaque participantE disposait d'une semaine pour marcher dans le quartier** et identifier les endroits qu'il aime et qu'il fréquente; les trajets qu'il emprunte; les activités qu'il exerce; les lieux ou les aspects à améliorer et enfin, les solutions qu'il propose. Les gens pouvaient réaliser cet exercice individuellement ou en groupe, avec des amis, des voisins, des parents.

3. **La soirée du vendredi 4 juin était consacrée à la présentation des résultats de l'exercice.** Il s'en dégageait une image du quartier qui faisait consensus tant dans ses aspects positifs que négatifs. Les équipes de secteurs devaient, à partir des problèmes et propositions compilées pour leur secteur, établir un ordre de priorité et préparer leur itinéraire pour le lendemain matin.



...Les propositions se sont dessinées au fil des discussions dans les ruelles, sur les trottoirs, aux abords des terrains vagues...

Photo : Marie-Pierre Paquin-Boutin

4. **Le samedi matin, les équipes arpentaient leur secteur accompagnées des ressources techniques, d'une animatrice et d'une secrétaire**. Les propositions se sont dessinées au fil des discussions dans les ruelles, sur les trottoirs, aux abords des terrains vagues, sous les arbres, devant les commerces ou sous les voies ferrées.

5. **Les samedi après-midi et dimanche matin se tenaient des ateliers de discussion sur la spéculation, le transport en commun, les parcs et espaces verts, les nuisances liées à l'activité ferroviaire et la sécurité.** Pendant que les citoyenNEs participaient aux ateliers, les personnes ressources se retiraient et préparaient les esquisses et les plans. Les pauses étaient nombreuses pour permettre aux participantEs aux ateliers de rejoindre les personnes ressources pour suivre la progression des dessins et les commenter.

6. **L'exercice de la fin de semaine se terminait le dimanche après-midi par une présentation** fort enthousiaste à l'assemblée des participantEs, **des propositions qui faisaient consensus** dans les équipes de secteur. L'assemblée pouvait alors s'exprimer sur les propositions, amener commentaires et précisions.

L'OPA est un événement peu commun. Elle est rapidement devenue une référence, tant du point de vue de sa démarche qui place les citoyenNEs à l'origine des transformations proposées et qui crée de nouvelles synergies entre le milieu communautaire et la population du quartier, que par la qualité de ses résultats qui montre la pertinence du débat citoyen. Aussi, dès le début de l'exercice, l'OPA est devenue incontournable pour toute personne ou institution qui représente la population de notre quartier.



Photo : Anne Latendresse

...Les horaires permettaient la participation des familles. Les gens pouvaient manger sur place, les parents disposaient d'une garderie et des activités étaient organisées pour les enfants plus âgés.

De bonnes conditions de travail

Les activités de l'OPA se sont déroulées dans les locaux municipaux de l'ancienne école Lorne, en plein centre du quartier. Les espaces de travail étaient nombreux, bien équipés et bien éclairés. Les horaires permettaient la participation des familles. Les gens pouvaient manger sur place, les parents disposaient d'une garderie et des activités étaient organisées pour les enfants plus âgés. Les participantEs aux assemblées des 20 mai et 4 juin avaient accès à un service de traduction simultanée. Dans chacune des équipes de secteurs, une personne ressource assurait la traduction pour les gens qui en manifestaient le besoin.

L'ambiance était excellente, détendue, propice à l'échange et à la création de liens entre les participantEs. Les débats, nombreux dans les ateliers thématiques, se sont déroulés dans le respect des points de vue de chacun.

Les propositions de l'OPA



Photo : Marie-Pierre Paquin-Boutin

Bien que les participantEs de l'OPA aient travaillé dans trois grands secteurs du quartier, plusieurs propositions et plusieurs thèmes revenaient d'une équipe de secteur à l'autre. Nous avons donc choisi de vous présenter les propositions de l'OPA regroupées autour de huit thèmes afin d'éviter les répétitions. Les éléments de contexte précédant les propositions reflètent les préoccupations nommées par les participantEs. Pour certains thèmes, le contexte s'enrichit des présentations offertes dans le cadre des cinq ateliers de réflexion tenus durant la fin de semaine de l'OPA.



Nous avons aussi regroupé une partie des propositions autour de trois points précis, qu'on pourrait considérer comme des lieux stratégiques dont l'aménagement aura un impact important sur l'ensemble du quartier. Il s'agit des alentours de la rue Hibernia à proximité du passage sous la voie ferrée, du métro Charlevoix et finalement, des terrains du CN.

Vous trouverez, à travers les différents thèmes abordés, des pistes de travail et des propositions qui réfèrent à la préservation du patrimoine historique, à l'environnement et à la place des jeunes dans le quartier, trois préoccupations importantes exprimées par les participantEs.

Les propositions elles mêmes vous sont présentées en deux temps :

DES PROPOSITIONS

DE TRAVAIL qui impliquent une poursuite de la réflexion sur les problèmes soulevés et la réalisation de certains outils d'intervention qui, de l'avis des participantEs, sont nécessaires au développement du quartier. On parle ici d'études à réaliser ou à poursuivre, de création de programmes d'interventions spécifiques, etc.

DES PROPOSITIONS

D'**INTERVENTIONS CONCRÈTES** pour lesquelles les différents pouvoirs publics disposent déjà d'outils réglementaires, de programmes, de budgets et de ressources.

1

Spéculation, habitation, commerces et services

Rester chez nous et améliorer notre quartier
en préservant son identité et son originalité

La crise du logement, l''augmentation de l'évaluation foncière et du taux de taxation basé sur la valeur d'un petit nombre de propriétés ainsi que l'achat d'immeubles pour la revente sont des réalités qui affectent les habitations et les commerces du quartier. Se sentant impuissants devant ce phénomène les citoyenNEs participant à l'OPA ont exprimé leurs craintes. Plusieurs ont peur de ne pas pouvoir rester dans le quartier à cause du coût des loyers qui augmente au-delà de leur capacité de payer. On craint également que les petits commerces ne puissent survivre et que les nouveaux commerces ne soient pas accessibles à la majorité des citoyenNEs. On voudrait éviter que le fossé ne se creuse entre les riches et les pauvres et qu'on y perde les valeurs de solidarité et d'entraide qui ont fait le quartier. On croit qu'à condition de s'assurer du maintien dans le quartier de la population actuelle, la mixité sociale et la solidarité sociale sont possibles à Pointe-Saint-Charles.

La population âgée de Pointe-Saint-Charles est la plus susceptible de devoir s'exiler faute de logements adéquats. Le Conseil des aînés de Pointe-Saint-Charles travaille à un projet d'habitation sociale d'envergure pour permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur quartier.

L'existence, la survie et l'installation de commerces accessibles aux gens du quartier passent aussi par des mesures anti-spéculatives. On pense qu'avec de meilleures mesures de soutien, certains commerces pourraient être plus accueillants ou plus intéressants. On insiste sur le manque de commerces de proximité dans la partie



Photo : Anne Latendresse

sud du quartier et sur le manque de services pour les jeunes. Les commerce de proximité sont ceux dont on a besoin près de chez soi parce qu'ils répondent à des nécessités de la vie quotidienne. Voici, dans un ordre suggéré par les participantEs à l'OPA, quelques exemples de commerces et de services souhaités : fruiteries, boulangerie, boucherie, magasin d'alimentation en vrac; vrac; artisans réparateurs d'articles ménagers; buanderie; cordonnerie et magasins de chaussures; magasin de vêtements pour enfants; magasin de vélos (recyclage et réparation), magasin de sport usagés (puces); ciné-famille et vidéo-répertoire; cybercafé; plus de points de services d'institutions financières.

La rue Centre compte au moins cinq grands espaces commerciaux vacants qui pourraient être réutilisés. Plusieurs immeubles devraient être rénovés. Quant à la rue Wellington, elle est un pôle d'attraction, une porte d'entrée de Pointe-Saint-Charles et un axe important dans la forme urbaine du quartier. Sa revitalisation nous semble aussi importante que celle de la rue Centre.

De manière générale, à travers les différentes interventions concernant l'habitation et le commerce, on veut maintenir et préserver le patrimoine historique et culturel.

Habitation

PROPOSITIONS **DE TRAVAIL** :

- Créer des programmes d'accès à la propriété pour les ménages du quartier à revenu moyen et modeste.

PROPOSITIONS **D'INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

- Poursuivre la réalisation de logement social et collectif, particulièrement du logement coopératif préféré aux HLM.
- Financer un projet d'habitation sociale d'envergure pour permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur quartier.
- Favoriser l'embellissement et la conservation des façades.

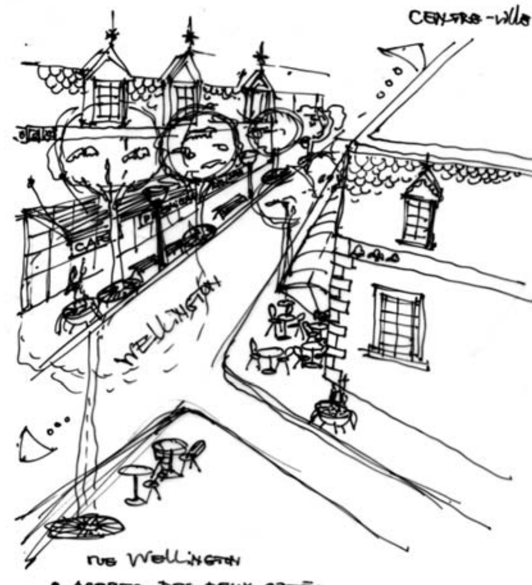
Commerces et services

PROPOSITIONS DE **TRAVAIL** :

- Mener une étude afin de mieux connaître les besoins de la population au regard des commerces et des services.
- Développer des mesures anti-spéculatives.
- Créer une association des commerçants alternatifs.
- Créer une société sans but lucratif qui aurait pour mandat de gérer les espaces commerciaux de façon à s'assurer que ces espaces conservent des vocations particulières (alimentation, vêtement, etc.).
- Développer un système d'échanges locaux (SEL). Il s'agit d'un système de troc et d'échange de services développé entre les membres d'une communauté.

PROPOSITIONS D' **INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

- Préserver le zonage commercial des rues Centre et Wellington et de la rue Charlevoix au nord de la voie ferrée (voir la section du document portant sur les abords du métro).
- Favoriser la consolidation et l'établissement de commerces commerces coopératifs ou sans but lucratif et à vocation sociale, à travers, par exemple, un soutien financier.
- Mettre en place un programme de dégrèvement de la taxe foncière ou une subvention particulière dans le but d'encourager des commerces à s'installer sur la rue Wellington.
- Favoriser l'ouverture de commerces d'alimentation, particulièrement au sud de la voie ferrée.
- Freiner l'ouverture de nouveaux dépanneurs.
- Pour soutenir l'activité commerciale dans le quartier, favoriser l'ouverture de commerces dans les points d'entrée et de passages du quartier afin de profiter de la population de l'extérieur, par exemple, au coin de Charlevoix et Centre (à l'image de la place du marché au métro Mont-Royal).
- Par réglementation, obliger les propriétaires de bâtiments commerciaux installés sur les artères commerciales à respecter une certaine uniformité dans l'affichage et l'aménagement des façades.



- Faciliter la restauration et la conservation des bâtiments historiques convertis en logements et en commerces.
- Encourager les commerçants à développer une vocation sociale (l'intégration en emploi, les commerces équitables et les embauches locales en sont des exemples).

Aménagement de la rue Centre

- Créer un lieu public avec du mobilier urbain près des deux églises (bancs, balançoires, poubelles, éclairages,…).

Aménagement de la rue Wellington

- Favoriser le secteur de la rue Wellington entre Liverpool et de la Congrégation pour la revitalisation de cette artère.
- Conserver les caractères et les éléments architecturaux des bâtiments anciens, par exemple : les toits en ardoise et l'ancien édifice de la Banque Royale. S'assurer de l'intégration architecturale des nouveaux bâtiments. (voir croquis #1 et 2 en annexe.)

2

Terrains vacants

Un potentiel à développer pour la collectivité

Les terrains laissés vacants par négligence ou pour des raisons spéculatives dégradent l'environnement physique du quartier. Et ce, particulièrement lorsqu'ils sont mal entretenus, tapissés de déchets ou d'herbe à poux. En outre, on observe une certaine complaisance des autorités face aux propriétaires.



Photo : Marie-Pierre Paquin-Boutin

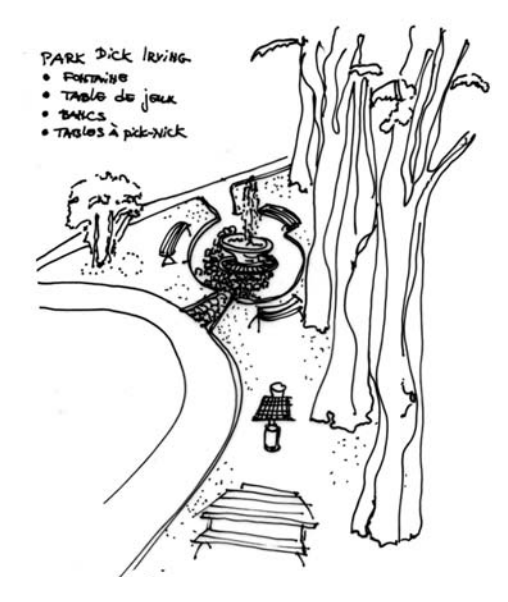


PROPOSITIONS **DE TRAVAIL** :

- Effectuer une classification et un diagnostic des terrains vacants et proposer des affectations précises.

PROPOSITIONS **D'INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

- Faire en sorte que les pouvoirs publics acquièrent les terrains vacants, investissent dans leur décontamination et les réservent à des usages collectifs tels que : une réserve pour la réalisation d'habitations sociales; des parcs; des squares; des espaces verts accessibles à tous; des jardins collectifs ; des garderies; des espaces de jeux et de loisirs.



Terrain vacant coin Frank Selke et Dick-Irvin

- Aménager un mini-parc avec bancs, tables à pique-nique, fontaine, planter des fleurs et des arbres.
  (voir croquis #3 en annexe)

Terrain vacant rue Sainte-Madeleine

- À court terme, vérifier l'état des lampadaires, certains fonctionnent en permanence.
- Décontaminer le terrain pour la construction de coopératives d'habitation.

Terrains vacants le long de la voie ferrée (côté sud) entre les rues Charon et Bourgeois

(Voir croquis #4 en annexe)

- Récupérer des terrains pour l'aménagement d'aires de jeux pour les enfants.


Photo : Anne Latendresse

3

Parcs et équipements collectifs (loisirs et culture)

Été comme hiver, mieux répondre aux besoins des citoyenNEs en général et des jeunes en particulier

Les présentations et discussions dans l'atelier sur les parcs nous ont fait réaliser qu'on doit envisager l'amélioration de chacun des parcs en les considérant tous, dans leur ensemble. La mission de chacun doit être mieux définie. En général, on s'entend pour dire qu'ils sont mal entretenus, sous équipés et que les équipements existants pourraient être beaucoup mieux répartis.



Photo : Michèle Anthony

On fait le même constat pour les équipements collectifs et on exprime des besoins importants : une piscine extérieure, un endroit pour la planche à roulettes, un centre culturel pour les jeunes, des équipements adéquats pour la pratique de sports qui nécessitent peu d'équipements fixes (soccer, basketball) et dont la pratique est peu coûteuse. Enfin, un lieu (peut-être un parc) équipé pour des activités d'animation urbaine (fêtes de quartiers, projections en plein air, etc.)

On relève tout de même quelques succès comme le parc des Cheminots, qui représente un beau modèle de parc local, très fréquenté par les garderies et apprécié par les citoyenNEs du voisinage. On y vient de loin pour faire jouer nos enfants.

PROPOSITIONS **DE TRAVAIL** :

- Envisager l'amélioration des parcs en veillant à ce qu'ils soient complémentaires et approfondir notre diagnostic des parcs du quartier.

PROPOSITIONS **D'INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

- Construire une piscine extérieure. Deux lieux sont évoqués : le terrain de baseball du pCarré Hibernia ou l'agrandissement du Centre Saint-Charles et son ouverture par des portes vitrées à l'arrière, sur la rue Mullins. Le deuxième est préféré au premier.
- Réserver un espace pour la pratique de la planche à roulettes au parc D'Argenson ou au parc Des Apprentis.

Parc Sammy Hill

- Fermer la rue Ryde qui traverse le parc afin de l'agrandir. Nous ne voulons pas de développement immobilier sur la partie non aménagée du parc.
- Ajouter un panneau de signalisation avertissant que des enfants y jouent.
- Ajouter des jeux d'eau.
- En été, utiliser la ruelle entre Knox et Coleraine ainsi que le terrain non aménagé pour du basketball et du volley-ball. En hiver, utiliser ce même endroit pour des équipements tels qu'une patinoire et des glissades.

Parc Joe Beef

- Améliorer la sécurité des équipements pour enfants, réparer et nettoyer le carré de sable.
- Aménager des espaces pour des activités sportives (à déterminer : soccer, tennis, golf miniature ou badminton).
- Planter des arbres ou des arbustes et installer des bacs à fleurs.

Parc Marguerite Bourgeoys

- Installer un gazebo à des fins d'animation urbaine (bals populaires, spectacles multiethniques, …).
- Créer un lieu pour des projections extérieures.
- Créer un lien piétonnier avec le parc Le Ber et ouvrir un accès au fleuve. (voir croquis #5 en annexe)
- Installer une fontaine.
- Interdire les chiens et les diriger vers les parcs à chiens dans le Parc Le Ber.

Parc de l'Irlande

- Peindre une murale.

Parc d’Argenson

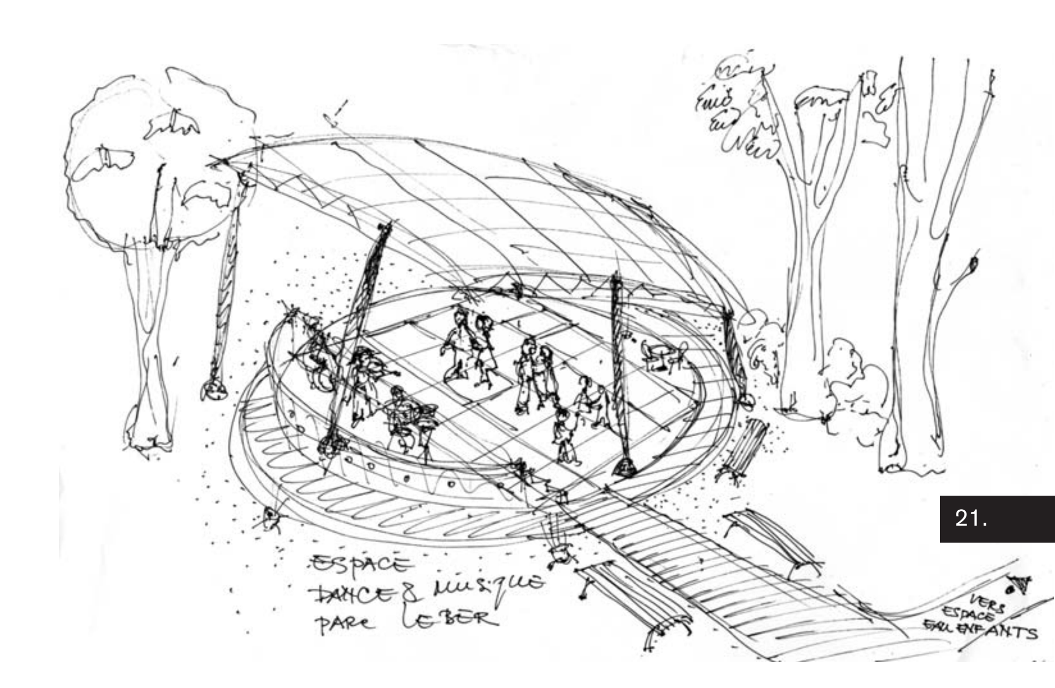
- En hiver, installer une patinoire et une glissade sur le terrain de baseball.
- Planter des arbres et réserver la partie non utilisable du parc pour un boisé et un parc à chiens.
- Réparer les abreuvoirs.

Parc de la Congrégation

- Améliorer et entretenir les abords des viaducs et des voies ferrées pour que le parc soit plus agréable à fréquenter.

Parc Le Ber

- Décontaminer l'espace désigné pour le rugby avant d'entamer la deuxième phase d'aménagement prévue par l'arrondissement.
- Rénover la barboteuse et y intégrer des jeux d'eau.
- Installer des buts de soccer; installer un panier de basket et entretenir les terrains de sports.
- Créer des espaces pour des activités populaires (danse,musique).
- Mettre en place un jardin biologique familial.



Aménagements sécuritaires

Un sentiment de sécurité à renforcer

L'atelier sur la sécurité nous a permis de réaliser l'impact des choix d'aménagement sur la sécurité d'une population et de comprendre quelques principes de base : un sentiment d'insécurité est réel, que le danger soit réel ou non. L'aménagement du quartier peut et doit contribuer à augmenter le sentiment de sécurité. Aussi, le rapport à l'espace est différent selon qu'on soit un homme ou une femme. Un quartier sécuritaire pour les femmes est sécuritaire pour tout le monde!

En général, on a un bon sentiment de sécurité parce que la communauté de Pointe-Saint-Charles est tricotée serrée. Par contre, on se sent moins en sécurité le soir.

- Certaines rues sont mal éclairées surtout au sud de Wellington. Les lampadaires sont orientés vers le ciel plutôt que vers la rue.
- L'édicule du métro Charlevoix est une accumulation de coins sombres et il n'y a pas assez d'activités autour de la station.
- CertainEs résidantEs souhaiteraient plus de présence policière à certaines heures et en certains endroits mais cette demande ne fait pas l'unanimité.

La prostitution et la vente de drogue dans le quartier sont vécues de plus en plus comme un problème. On souhaite trouver des pistes de solutions avec l'arrondissement, la police, les citoyenNEs et les travailleurs sociaux de la Clinique communautaire.

Le manque d'activités et d'espaces dédiés aux les jeunes fait, entre autres, que ceux-ci se regroupent et occupent l'espace publique près des trop rares lieux qui leur sont accessibles. Cette présence alimente le sentiment d'insécurité chez certains résidantEs qui semblent craindre l'intimidation de jeunes enfants par des plus vieux et les accrochages entre gangs.

Les participantEs de l'OPA déplorent que trop souvent, le mot « jeunes » rime avec « problèmes » et craignent que se développe une approche répressive envers les jeunes du quartier. On souhaite plutôt qu'ils s'approprient un espace public où ils se sentiraient bien, par exemple un skatepark. On voudrait également travailler avec la Maison des jeunes et avec les écoles pour impliquer les jeunes sur ce qu'ils souhaitent trouver dans la Pointe.

Autres problèmes soulevés :

- Des matières dangereuses sont transportées dans des trains qui passent à quelques mètres des maisons (voir la section du document sur les activités ferroviaires).
- Une très vieille maison donnant sur la ruelle entre les rues Charon et Bourgeois est déjà passée au feu trois fois. On ne s'entend pas sur l'avenir de cette maison. Doit-elle être rénovée ou démolie? Tous s'entendent sur le fait qu'elle ne peut pas rester dans cet état.
- Certains poteaux électriques ne sont pas sécuritaires.
- Plusieurs chiens ne sont pas tenus en laisse.

PROPOSITIONS D' **INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

- Orienter les lampadaires vers le sol.
- Réaménager le métro et rendre les abords de la station plus dynamique (voir la section du document sur le métro Charlevoix).
- Changer les fils électriques affaissés et recouvrir d'une gaine jaune en plastique le câble du poteau électrique au coin nord-ouest de l'intersection Hibernia/Knox.



Photo : Marie-Pierre Paquin-Boutin

5

Activité ferroviaire

Placer le respect, le bien-être
et la sécurité de la population avant tout



Photo : Marie-Pierre Paquin-Boutin

Durant la fin de semaine de l'OPA s'est tenu un atelier de discussion sur les nuisances liées à l'activité ferroviaire animé par Mme Catherine Italiano, membre d'un comité de citoyenNEs qui travaille actuellement sur deux enjeux : le bruit et le transport de matières dangereuses. Aussi, deux équipes de secteur ont présenté des propositions en rapport avec la barrière physique que constitue la voie ferrée en plein milieu du quartier.

Quelques constats

Le train fait partie intégrante du quartier et de son histoire mais il représente une nuisance sur plusieurs plans.

Les participantEs ne sont pas contre le transport par train qui est moins nuisible et moins polluant que le camionnage. Cependant, la voie ferrée est surélevée et passe trop près des résidences. Les nuisances sonores et les vibrations sont des contraintes quotidiennes. Mais surtout, les façons de faire du CN posent problème.

Il y a 15 ans, des trains passaient trois ou quatre fois par jour. Le bruit était supportable. Mais depuis 1998, le CN utilise les rails pour du triage et de l'entreposage de jour comme de nuit et le volume du trafic est beaucoup plus important.

Certains wagons sont entreposés pour des périodes de 48 heures, ce qui, par réglementation, est interdit. C'est pire depuis que la cour de triage Turcot est fermée. Il ne semble pas y avoir de législation (ni fédérale, ni provinciale, ou municipale) qui régule le bruit. Les nombreuses plaintes, provenant du quartier depuis le début des années 2000, n'ont pas trouvé de réponses.

Les trains contiennent régulièrement des matières toxiques, inflammables et explosives (acide sulfurique, pétrole liquéfié, propane, ammoniaque). Il y a trois ans, trois wagons sont tombés près de la rue d'Argenson. Ils auraient pu transporter des matières dangereuses.

Le plan d'urbanisme de l'arrondissement n'aborde pas le problème du transport des matières dangereuses.

Certaines façons de faire aux ateliers de réparation de Via-Rail, quant au freinage notamment, causent aussi un problème de bruit.

Le transbordement de céréales dans des conteneurs près de Wellington est une source importante de poussière.

PROPOSITIONS DE **TRAVAIL** :

- Travailler en collaboration avec le comité de citoyenNEs existant et appuyer son action.
- Médiatiser la problématique par des articles, la publication d'études et des vidéos, etc.

PROPOSITIONS D' **INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

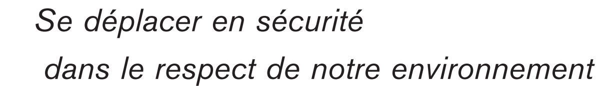
- Réglementer les façons de faire du CN pour éviter le bruit et les autres nuisances.
- Exiger, à court terme, une voie de contournement des matières dangereuses par le sud du quartier et obliger les compagnies à identifier le contenu des wagons.
- Avec les gouvernements concernés, commencer dès maintenant à travailler au contournement de l'ensemble des trains. Dans une telle perspective, utiliser la voie ferrée pour en faire une piste cyclable en été et de ski de fond en hiver. À moyen terme, aplanir la voie ferrée pour retisser la trame des rues.
- Densifier la présence des arbres le long de la voie ferrée qui borde les rues Buttler et d'Argenson par l'ajout de nouvelles rangées d'arbres.
- Installer un mur contre le bruit le long des ateliers de Via Rail.
- Changer les clôtures de sécurité le long de la voie ferrée.

OPA

PROPOSITIONS

6

Circulation automobile, cyclable et piétonnière



Se déplacer en sécurité
dans le respect de notre environnement

En termes de circulation, le principal problème identifié est la vitesse de la circulation automobile. Un manque criant d'infrastructures visant à assurer la sécurité des citoyenNEs rend certains secteurs très dangereux. À titre d'exemple, les intersections Saint-Patrick et Des Seigneurs, Wellington et Peel et le Pont Charlevoix sont identifiées comme peu sécuritaires pour les cyclistes. L'absence de toute signalisation d'arrêt sur la rue Grand-Trunk à l'angle de la rue Jardin rend la traversée périlleuse pour les bouts de choux qui empruntent la rue Jardin pour se rendre à la garderie ou à l'école.

La circulation dans certaines ruelles est problématique. C'est le cas des deux ruelles entre les rues Charron et Bourgeois qui sont utilisées comme des raccourcis par des automobilistes qui vont trop vite.

PROPOSITIONS **DE TRAVAIL** :

- Mettre en place un comité de quartier pour évaluer (flux, densité, heures de pointe) et repenser (sens des rues, infrastructures nécessaires) la circulation automobile.
- Organiser des marches exploratoires dans le quartier avec des personnes âgées afin de préciser nos recommandations pour l'amélioration de la circulation piétonne.



PROPOSITIONS D' **INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

■ Circulation automobile

- Limiter la vitesse à 30 km/h sur les rues résidentielles. Maintenir la limite à 50 km/h sur les grandes artères sauf pour certaines zones protégées près des parcs, des écoles et des garderies.
- Sécuriser les ruelles entre les rues Charon et Bourgeoys soit en fermant la moitié des deux ruelles entre Bourgeoys et Charon afin de créer un « S » qui limiterait la circulation automobile; en installant des panneaux d'arrêt entre les ruelles ou en fermant les ruelles aux véhicules à l'aide de bacs à fleurs.
- Installer des feux de circulation, des panneaux d'arrêt ou une lumière clignotante sur les rues suivantes :
  - en face de la garderie à l'angle des rues Jardin et Grand Trunk;
  - sur la rue Wellington, aux intersections des rues Butler, Charlevoix, Hibernia, Liverpool, Dublin, Fortune, Ash, Charon, Bourgeoys, Sainte-Madelaine, de la Congrégation et de Sébastopol;
  - sur la rue Richardson, aux intersections des rues Island, Shearer, Richmond, Montmorency et de Condé;
  - sur la rue de Châteauguay, aux intersections des rues D'Argenson, Charlevoix, Ropery, Laprairie et Island;
  - sur la rue Charlevoix, installer un panneau d'arrêt au coin de la rue Knox;
  - à l'angle des rues Ropery et Saint-Patrick;
  - sur la rue Charon, à l'angle de Coleraine;
  - sur la rue Favard, aux intersections des rues Charon et Sainte-Madelaine;
  - sur la rue Le Ber, aux intersections des rues Ash, Charon, Bourgeoys, Sainte-Madeleine et de la Congrégation.
- Installer des dos d'âne sur les rues suivantes :
  - sur la rue centre, entre Atwater et d'Argenson;
  - sur la rue Grand Trunk, entre Charlevoix et d'Argenson;
  - sur la rue d'Argenson, entre de Châteauguay et Grand Trunk;
  - sur la rue Knox, à l'angle de la rue Pacific.
- Mettre en œuvre un aménagement particulier de type « rue verte »:
  - sur la rue Favard.
  - sur la rue Island.
  - sur la rue Knox : modifier l'angle Knox-Hibernia pour placer Knox dans l'axe de la rue Charon; en faire un sens unique. Prolonger le trottoir jusqu'à la rue Butler, élargir les trottoirs et planter des arbres. (voir croquis #9 en annexe)

- sur la rue Butler: aménager un large trottoir et une piste cyclable du côté est de la rue; planter une deuxième rangée d'arbres en quinconce du côté ouest pour couper le bruit et la vue des trains et créer un obstacle physique en cas de déraillement (voir croquis #6 en annexe);
- sur la rue Wellington : verdir la rue et paver la chaussée au croisement de Wellington et d'Hibernia; installer un miroir sur le viaduc près de la rue Butler afin de sécuriser les piétons qui ne voient pas les véhicules; régulariser l'intersection avec la rue Butler, à l'aide d'un feu de signalisation; peinturer le passage piéton de cette intersection; créer une entrée directe pour les camions au niveau de l'intersection.
- sur les rues Shearer et Maple, au sud de Mullins : fermer les impasses à la circulation automobile;
- à la Place Dublin : interdire le stationnement des autobus touristiques et scolaires afin de réduire les problèmes de pollution et de stationnement. La Maison Saint-Gabriel, qui accueille ces autobus, devrait fournir une carte aux compagnies d'autobus leur indiquant où stationner.

Réseau de pistes cyclables

- Développer le réseau sur les rues commerciales pour faciliter l'accès aux commerces et augmenter leur achalandage.
- Installer des supports à vélo aux endroits stratégiques (métro, terminus des autobus, parcs, à proximité des commerces…)
- À moyen terme, creuser un tunnel sous la voie ferrée à la hauteur de la rue Island, et faire passer la piste cyclable entre l'école Charles Lemoyne et le Centre Saint-Charles, pour rejoindre la rue Liverpool.
- Utiliser les terrains du CN en bordure de la voie ferrée pour développer une nouvelle piste cyclable et une voie piétonnière le long de la voie ferrée à l'est de la rue Hibernia, en continuité avec la rue Knox. (voir croquis #7 en annexe)
- Idéalement, la piste cyclable remplacerait la voie ferrée. (voir croquis #8 en annexe)
- Prolonger l'actuelle piste cyclable pour rejoindre le fleuve via Verdun.
- Installer un panneau d'arrêt pour les cyclistes à l'intersection Knox et Hibernia.
- Faire lever l'interdiction de se rendre à l'école en vélo.

Circulation piétonnière

- Faire en sorte que le déneigement soit plus efficace sur les trottoirs particulièrement aux arrêts d'autobus et sous les viaducs où l'eau et la glace s'accumulent.
- Assurer un déneigement adéquat des allées du parc Saint-Gabriel.

7

Transport en commun

Améliorer le service et en accroître l'accès

Le transport en commun est trop coûteux et déficient, en particulier dans le sud du quartier. Les horaires ne sont pas respectés. Certains chauffeurs sont impolis avec les usagerEs et refusent souvent les mamans avec des poussettes. La politique d'arrêt sur demande pour les femmes, entre deux arrêts réguliers, n'est pas toujours respectée par les chauffeurs. Enfin, les passages des bus ne sont pas assez fréquents aux heures de pointe. Le service de transport en commun est, de ce fait, peu pratique pour un usage quotidien.

PROPOSITIONS D' **INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

■ Circuit 57

- Revoir le circuit pour mieux desservir le sud du quartier.
- Instaurer un intervalle entre deux bus de 15 minutes aux heures de pointe.
- Décaler les départs des circuit 61 et 57 afin de mettre en place une meilleure coordination dans les transferts.
- Décaler les départs des circuits 107 et 57 pour qu'ils ne passent pas en même temps sur la rue Centre.
- Installer des abribus sur l'ensemble du circuit.

Circuit 61

- Prolonger le service jusqu'à minuit.

Métro

- Faciliter l'accès au métro pour les personnes à mobilité réduite (exemple : escalier roulant dans le dernier segment, direction Honoré Beaugrand).

Communauto

- Obtenir dans le quartier plus de stationnements pour ce service.

8

Propreté et embellissement

Intervenir au-delà des apparences

Les participantEs à l'OPA déplorent la malpropreté du quartier, l'abondance de déchets dans les rues et sur les trottoirs, les crottes de chiens et les immeubles mal entretenus. Il manque de verdure particulièrement au sud de la voie ferrée. On se questionne sur la manière dont se fait la collecte des déchets. À cause des infrastructures routières et ferroviaires entourant le quartier, l'air est souvent saturé de poussière. Ces infrastructures elles-mêmes sont mal entretenues, particulièrement les viaducs et les terrains du CN.

Photo : Michèle Anthony





PROPOSITIONS

PROPOSITIONS D'**INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

- Mieux financer le programme Éco-quartier et élargir son mandat à des enjeux d'environnement comme la qualité de l'air et la contamination des sols.
- Supporter les propriétaires des habitations sociales en augmentant les subventions afin d'améliorer l'état des bâtiments et des logements.
- Aménager les ruelles avec les résidantEs.
- Enfouir les fils électriques qui sont une nuisance pour les arbres, particulièrement près du métro.
- Créer un autre parc à chiens du côté nord de la voie ferrée.
- Mettre des fleurs dans les carrés d'arbres et des bacs à fleurs sur toutes les rues.
- Encourager la réalisation de murales comme alternative aux graffitis.
- Uniformiser les lampadaires (sur certaines rues, on retrouve à peu près tous les modèles des 50 dernières années).
- Conserver le style victorien de la rue Wellington.
- Ajouter des poubelles à l'épreuve du vandalisme dans les rues.
- Mieux diffuser les dates et les heures de collectes des ordures ainsi que les règlements concernant les chiens.
- Promouvoir dans le quartier la fierté et l'appartenance.



Photo : Marie-Pierre Paquin-Boutin

9

Les alentours du passage Hibernia

Consolider le cœur du quartier

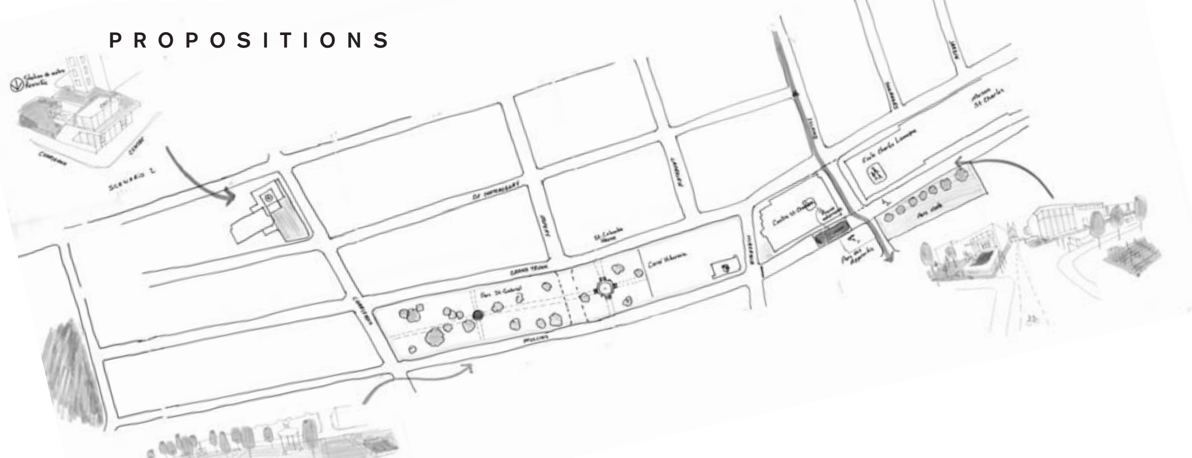
C'est le principal lieu de passage entre le sud et le nord de la voie ferrée, en voiture, à vélo et à pied. C'est l'endroit le plus fréquenté du quartier à cause de la présence d'équipements sportifs, culturels et de loisirs, de services communautaires, d'espaces verts et de la proximité des transports en commun. Un aménagement adéquat et un renouvellement des équipements collectifs renforceront ce cœur du quartier.

La circulation automobile est à repenser pour réduire le bruit et assurer la sécurité des piétons et des cyclistes et particulièrement, celle des enfants qui utilisent l'école, la garderie, la bibliothèque, les parcs, la barboteuse ainsi que le Centre Saint-Charles.

Le passage sous le viaduc est sale de même que les terrains du CN qui le bordent. Le tunnel est dangereux et il ne comporte aucun arrêt pour les véhicules. Le tracé de la piste cyclable y est trop serré et la piste n'est pas sécuritaire. Les trottoirs sont étroits et ils sont glissants en hiver à cause de l'accumulation d'eau gelée.

Le Carré Hibernia et le parc Saint-Gabriel ne sont pas suffisamment entretenus et sont sous-utilisés : toilettes sales, abreuvoirs brisés, parc pour enfant non sécuritaire, terrain de balle inutilisé, manque de poubelles, etc.





PROPOSITIONS D'**INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

Autour du passage Hibernia

- **À court terme** : installer un muret de ciment pour protéger les cyclistes au coin de Knox et Hibernia; améliorer l'aspect de la voie ferrée côté sud à l'aide de plantes (vignes descendantes, murales historiques par exemple).
- **À moyen terme** : élargir, rehausser et mettre à niveau les trottoirs sous le passage pour éviter que la glace ne s'accumule; installer un miroir sur la structure du pont afin d'améliorer la visibilité des rues Knox et Hibernia; et des panneaux d'arrêt au carrefour des rues Knox et Hibernia.
- Revoir le sens de la rue Grand Trunk. (voir croquis #9 en annexe)

Terrain vacant coin Knox et Hibernia

- **À court terme** : entretenir le terrain (coupe de gazon, ramassage des ordures), enlever les blocs de béton et créer un lieu de rencontre (installer des aires de pique-nique, des tables de jeu d'échec, un terrain de pétanque…).
- **À moyen terme**, décontaminer le terrain et en faire un jardin communautaire biologique, un verger urbain, un jardin de petits fruits ou un parc de voisinage avec des fleurs.

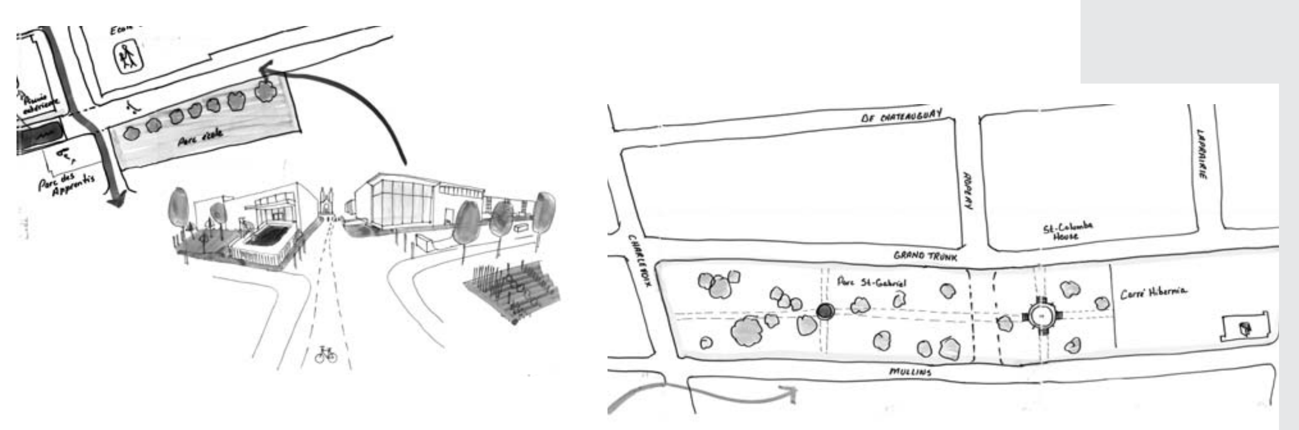
Garage/entrepôt au coin Hibernia et Mullins

- Le démolir ou le rénover et y peindre une murale. En faire un centre culturel pour les jeunes.

Bâtiments collectifs

- Aménager un passage pour les cyclistes entre l'école Charles-Lemoyne et le Centre Saint-Charles.

- Réaménager l'arrière des deux édifices (école Charles-Lemoyne et Centre Saint-Charles): planter des arbres, des vignes et des arbustes; créer des aires de jeux.
- Rénover le Centre Saint-Charles et ouvrir le murs, côté sud, pour l'aménagement d'une piscine extérieure.
- Offrir plus d'activités au Centre Saint-Charles et engager plus de personnel pour augmenter le ratio adultes/enfants.



Parc Saint-Gabriel

- Penser son aménagement avec le Carré Hibernia : fermer la rue Ropery entre les deux parcs afin d'agrandir l'espace vert.
- Réaménager l'espace de loisir pour les personnes âgées.
- Mettre en place une fontaine au croisement des chemins du Parc Saint-Gabriel.
- Installer un kiosque à musique.

Carré Hibernia

- À court terme : veiller au nettoyage des toilettes, de la barboteuse et des terrains de jeux; mettre du sable dans le carré de sable; réparer les abreuvoirs; sécuriser le parc pour enfant; ajouter des poubelles.
- À moyen terme : améliorer l'aire de jeux en installant de nouveaux jeux pour la section 0-3 ans; rénover et agrandir l'immeuble de la barboteuse.

Parc des Apprentis

- Mieux l'équiper pour un âge précis.
- Assurer une surveillance.
- Favoriser son utilisation par les camps de jour et les écoles.

10

Le métro Charlevoix

Une porte d'entrée du quartier à mettre en valeur,
un sentiment de sécurité à accroître



Photo : Anne Latendresse

La station de métro Charlevoix est certainement l'un des endroits les moins agréables du quartier. Elle est même perçue par les citoyenNEs comme étant la plus moche de tout le réseau de la Société de transport de Montréal (STM). Pourtant, elle constitue la porte d'entrée du quartier et surtout, un lieu de passage quotidien pour des centaines de personnes qui quittent le quartier pour aller travailler. Un tel lieu mérite un aménagement à la hauteur de sa fréquentation par les usagerEset de l'impression qu'il doit laisser aux résidantEs du quartier. De plus, la revitalisation des artères commerciales Centre et Charlevoix serait favorisée par le réaménagement de la station

de métro, située à la jonction des deux artères et constituant le lieu de transit de plusieurs centaines d'individus chaque jour.

Les participantEs de l'OPA ont fait part des éléments de l'aménagement de la station qui constituent des sources d'insécurité pour les usagerEs. Par exemple, le tunnel qui relie la station à la tour d'habitation pour personnes âgées et le manque de fenestration de l'édicule du métro. De plus, le mauvais entretien de la station, à l'intérieur comme à l'extérieur et l'odeur d'urine très présente laissent de ce lieu très fréquenté une désagréable impression. On souhaite que le métro constitue un symbole de fierté et d'appartenance plutôt qu'un lieu de passage obligé qui laisse une impression négative du quartier.

PROPOSITIONS D' **INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

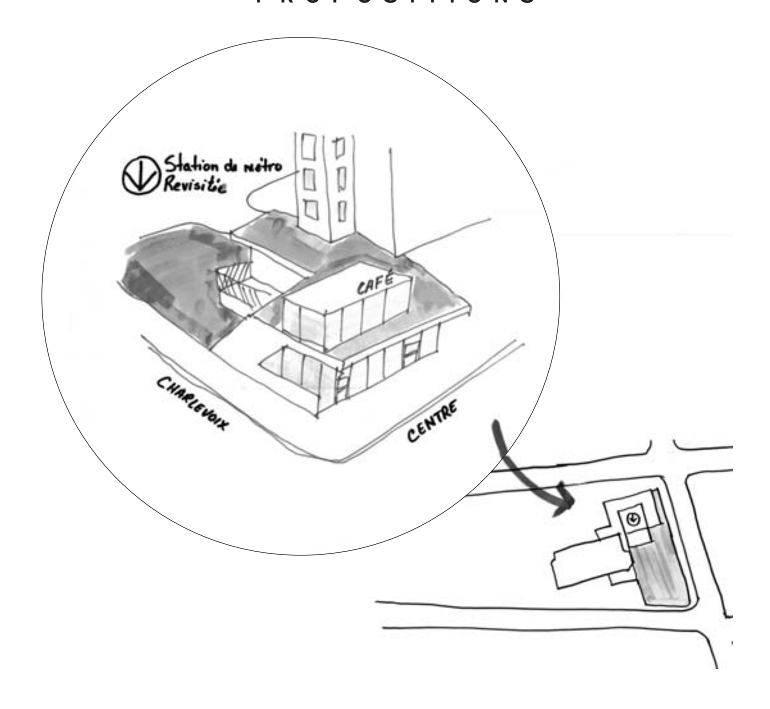
À court terme

- Assurer un meilleur entretien de la station, installer de plus grandes poubelles et nettoyer les graffitis sur les murs extérieurs de la station.
- Peindre une murale sur les murs de la station.
- Ajouter des supports à vélo.
- Informer la STM de la présence des gangs de rue au métro Charlevoix.
- À la sortie du métro, indiquer que l'on se trouve dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

À moyen terme

- Réaménager la station et l'édicule du métro en s'inspirant de la station Beaudry.
- Prévoir deux entrées à la station dont l'une donnerait sur une place publique à l'arrière de l'édicule et l'autre sur la rue Centre, pour prendre l'autobus.
- Construire un second étage qui pourrait accueillir un cybercafé pour les jeunes.
- Pour un meilleur sentiment de sécurité, créer des aires ouvertes et favoriser la lumière et la transparence; installer des baies vitrées des quatre côtés de l'édicule de métro; des boîtes d'appel au secours; un éclairage plus adéquat et fonctionnel et planter des arbustes de petite taille.
- Assurer une meilleure intégration de la tour d'habitation de personnes âgées lors du réaménagement de la station.





- Verdir le métro : éliminer les barbelés autour de l'édicule; faire pousser des vignes grimpantes sur les murs; planter des arbres; créer un jardin sur le toit; remplacer le trottoir de la sortie ouest par de la verdure.
- Installer des abribus décoratifs.
- Créer une place publique derrière l'édicule de métro (coin Charlevoix et de Ch âteauguay); créer un aménagement paysager; installer une fontaine, des bancs; des tables à pique-nique, des toilettes publiques; un terrain de pétanque.
- Installer un kiosque « Info-quartier » pour informer les gens sur le quartier et les activités des groupes communautaires.
- Changer le nom de la station et le remplacer par Pointe-Saint-Charles ou Saint-Gabriel.
- Créer un petit marché autour du métro en s'inspirant de celui de la station Mont-Royal.
- Ouvrir plus de commerces et de services récréatifs : cafés, restaurants, centre culturel pour adolescents (voir la section du document sur les commerces et les services).

11

Les terrains du CN

Un espace à s'approprier

La vente des terrains du CN représente 3,5 millions pieds carrés à redévelopper, un territoire environ équivalent au quart de la superficie actuelle du quartier. Il va sans dire que le redéveloppement de ce site constitue un enjeu majeur pour l'avenir du quartier et une préoccupation importante pour de nombreux résidantEs parce qu'il modifiera de façon importante le visage du quartier. D'où l'importance que les citoyenNEs se mobilisent pour qu'il se fasse en faveur de la population actuelle du quartier.

Photo : Michèle Anthony





De par leur situation territoriale stratégique, à proximité du canal Lachine et du centre-ville et dans le prolongement du Vieux-Montréal, les terrains du CN sont convoités par d'autres acteurs, dont la Société du Havre de Montréal. Financée par les trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral), la Société du Havre poursuit l'objectif de transformer le secteur situé entre le centre-ville et le fleuve, en vitrine touristique internationale de haut prestige. Ce qu'elle propose pour les terrains du CN : une foire internationale reliée à d'autres équipements touristiques par un tramway qui ne desservirait même pas le quartier mais les ensembles résidentiels de luxe du Havre et qui aurait le Casino de Montréal pour terminus! Voilà une vision élitiste de l'aménagement, déconnectée des besoins du quartier, des désirs de ses citoyenNEs, et qui entraînerait une gentrification accélérée de Pointe Saint-Charles.

Lors de l'OPA, les participantEs ont commencé à s'approprier les terrains du CN par des propositions concrètes. Ils ont affirmé haut et fort leur appartenance à ces friches ferroviaires, témoins du passé industriel et du labeur de plusieurs générations de familles ouvrières du quartier. Ils aspirent à voir ces terrains se redévelopper pour les gens de la « Pointe ». Plus précisément, les citoyenNEs souhaitent le prolongement du quartier sur les terrains du CN et y voient une occasion de palier au manque flagrant de services et d'équipements dans le sud du quartier. La contamination du site et les risques qu'il représente pour la santé et l'environnement demeurent un objet d'inquiétude pour les résidantEs du quartier.

PROPOSITIONS **DE TRAVAIL** :

- Faire en sorte que le site se développe en continuité avec le quartier et à partir d'un plan d'ensemble (critères pour baliser le développement) réalisé en concertation avec le milieu et la population.
- Mettre en place une approche participative afin de s'assurer que les citoyens aient voix au chapitre durant tout le processus de développement du site.

PROPOSITIONS D' **INTERVENTIONS CONCRÈTES** :

■ À court terme

- S'assurer que le parc/jardin de la rue Sébastopol conserve sa fonction d'espace vert, par exemple par un zonage approprié et aider les résidants de la rue à l'entretenir.
- Utiliser le stationnement au bout de la rue Sébastopol pour agrandir le parc/jardin.

À long terme

- Décontaminer les terrains du CN.
- Conserver et protéger les maisons et les écuries de la rue Sébastopol.
- Poursuivre la trame urbaine en prolongeant les rues Sébastopol, Congrégation, Sainte-Madeleine, Bourgeois et Charon en évitant les culs-de-sac.
- Construire des habitations en respectant une mixité de logements coopératifs et privés.
- Interdire les constructions en hauteur et protéger les vues vers le centre-ville et le Mont-Royal.
- Sur la rue Sébastopol, créer un nouveau parc du côté est, vis-à-vis l'actuel parc/jardin.
- Mettre en place les équipements collectifs suivants : école secondaire; garderie; parc pour enfants; piscine extérieure; centre sportif; terrains de tennis, de basketball et une patinoire.
- Aménager une place publique intégrant des œuvres d'art (ex : un jardin de sculptures).
- Favoriser l'implantation de commerces de proximité.
- Conserver le vieux bâtiment situé à l'entrée du complexe d'Alstom pour en faire un musée ferroviaire.
- Réutiliser les bâtiments du CN.

(voir croquis #10 et 11 en annexe)





Conclusion

Un travail qui s'organise

La publication de ce document n'est pas l'aboutissement de l'OPA mais une invitation à vous joindre aux comités de travail composés de citoyenNEs et d'organismes communautaires qui en assurent le suivi.

C'est à travers ces comités, formés en janvier 2005, que les priorités se discutent, que les réflexions et les démarches se poursuivent et que des interventions se préparent pour la réalisation des propositions de l'OPA. Ce chantier avance en lien avec la table de concertation communautaire Action-Gardien qui s'implique dans la réalisation des propositions et, dans la limite de ses moyens, anime et soutien le fonctionnement des comités.

Il existe actuellement trois comités qui travaillent sur la propreté et l'embellissement du quartier, sur les parcs et les espaces verts ainsi que sur les commerces et les services. Un quatrième comité a pour mandat de porter les revendications de l'OPA auprès des pouvoirs publics. Les citoyens et les organismes qui y sont impliqués étudient les budgets et les programmes des différents gouvernements concernés par les propositions de l'OPA afin d'identifier le meilleur moyen d'en financer la réalisation.

L'OPA reconnaît l'importance d'initiatives citoyennes comme le comité sur l'activité ferroviaire, qui œuvre avec persévérance à l'élimination des nuisances liées à l'activité ferroviaire et s'y associe.

Tout n'a pas été dit non plus sur les terrains du CN. Des citoyenNEs, avec la table de concertation communautaire Action-Gardien, travaillent à définir concrètement une proposition de développement allant dans le sens des intérêts de la population du quartier. Plusieurs participantEs de l'OPA y sont déjà impliquées.

Des suites à donner...

Nous savons déjà que toutes les interventions proposées ne se feront pas en même temps. Certaines sont faisables à court terme, d'autres sont à planifier sur trois ou quatre ans, et d'autres encore vont demander des pressions et des négociations pour s'assurer de la volonté politique des décideurs publics. Un effort de priorisation reste à faire, auquel l'ensemble des participantEs à l'OPA et les citoyenNEs intéresséEs seront conviéEs.

Même si plusieurs propositions de l'OPA concernent l'ensemble du quartier, l'exercice de juin 2004 a porté sur trois grands secteurs. Faute de temps et de moyens, nous n'avons pas couvert les parties du quartier se situant à l'est de la rue Richmond et au nord de la rue Centre. Nous devrons nous y attarder, toujours en fonction des moyens dont nous disposons.

Inspirée d'une expérience réalisée dans le quarter Centre-Sud en 1987, l'OPA constitue une expérience originale de planification et d'aménagement, mais aussi de démocratie locale qui s'invente à mesure que le travail avance. Elle témoigne de la vitalité du quartier, de la richesse de sa vie communautaire, des valeurs de solidarité, de partage et d'engagement portées par sa communauté, et du sentiment d'appartenance exceptionnel des citoyenNEs à cette communauté.

Bienvenue à toutes et à tous.

OPA

Annexe

1



➤ Sur la rue Wellington, des fleurs et des arbres de chaque côté, revitalisation des commerces au rez-de-chaussée, tables et chaises sur les trottoirs.

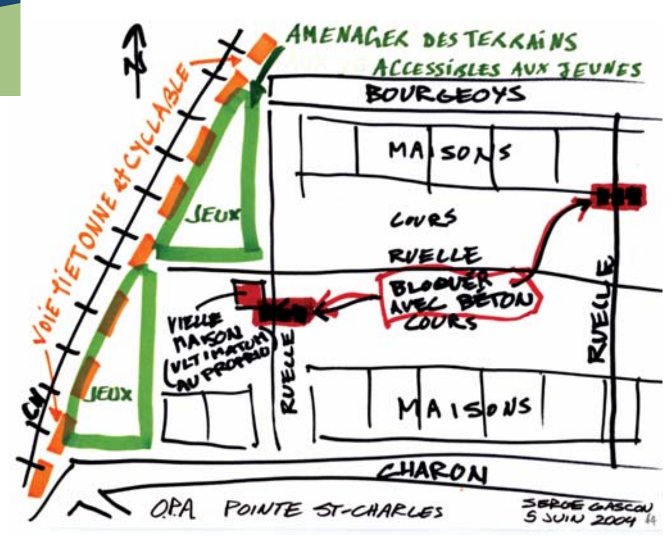
2



➤ Verdissement de la rue Favard et ralentissement de la circulation automobile.

4

3





- Fermeture des ruelles entre les rues Charon et Bourgeoys pour éviter la circulation trop rapide des automobiles.

  Vieille maison en ruelle, à démolir ou à rénover.

  Aménagement d'une voie piétonnière et cyclable au sud de la voie ferrée qui traverse le quartier et d'aires de jeux sur les terrains vacants propriété. du CN.

- Accès piétonnier au fleuve par les rues Bourgeoys et Dick Irvin et aménagement d'un mini parc sur la rue Dick Irvin.

  Prolongement de la trame urbaine sur les terrains du CN.

7

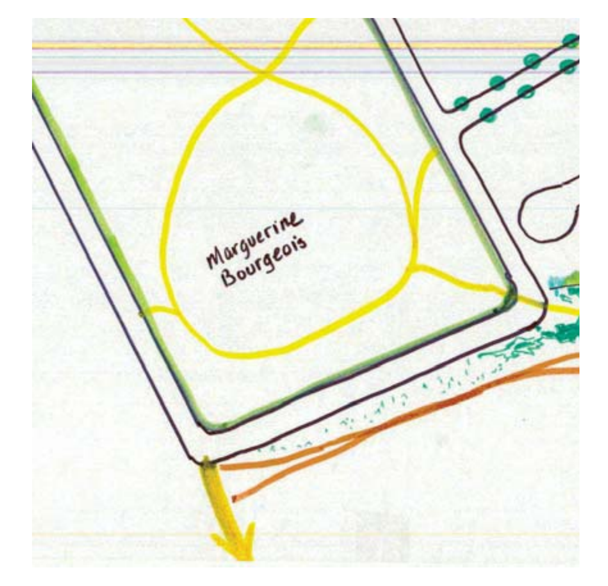


8



- Le jour où les trains seront détournés vers le sud du quartier, la voie ferrée qui divisele quartier pourra être enlevée, la butte abaissée et la trame des rues sera reconstituée.

5

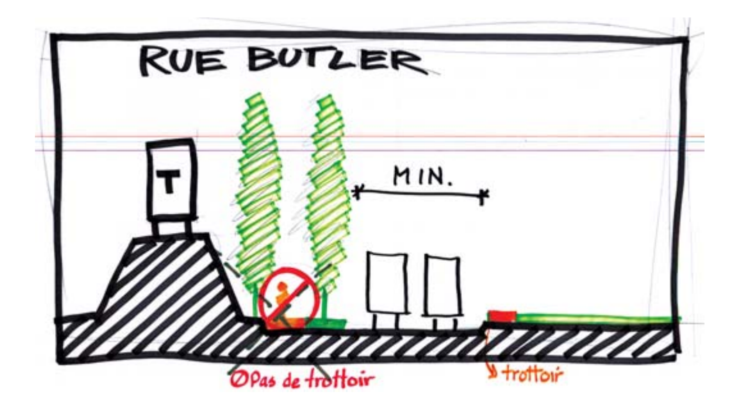


➤ Accès piétonnier au fleuve par le Parc Marguerite Bourgeoys.

6

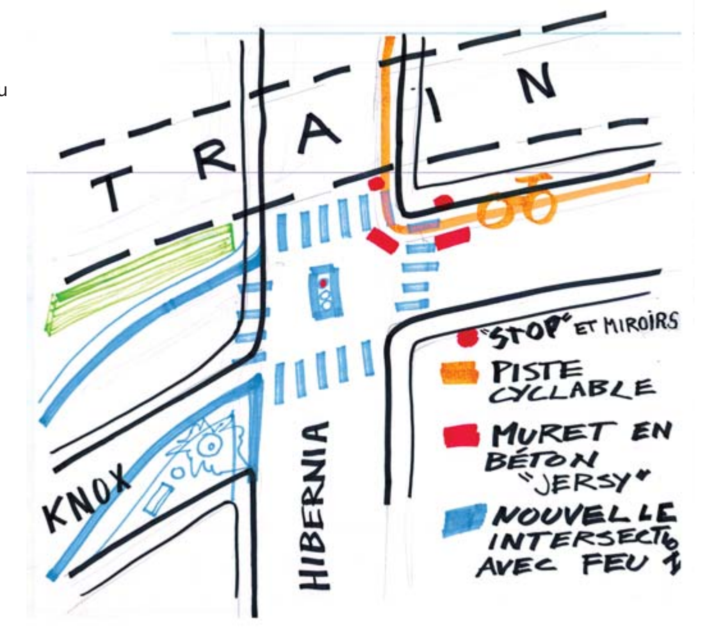
➤ Deux rangées d'arbres plantées en rangs serrés le long de la voie ferrée qui borde le quartier, de manière à créer un mur anti-bruit et à retenir les wagons en cas de déraillement.

Un trottoir du côté est.

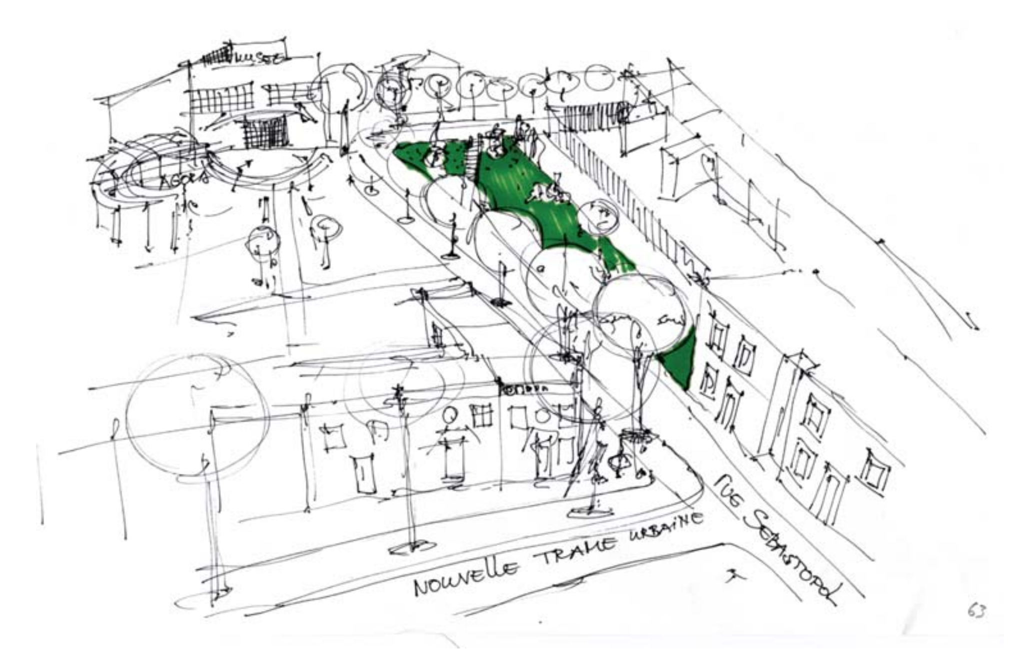


9

➤ Déviation de la rue Knox pour l'aligner à la rue Charon, aménagement sécuritaire du carrefour pour les cyclistes et les piétons.



10



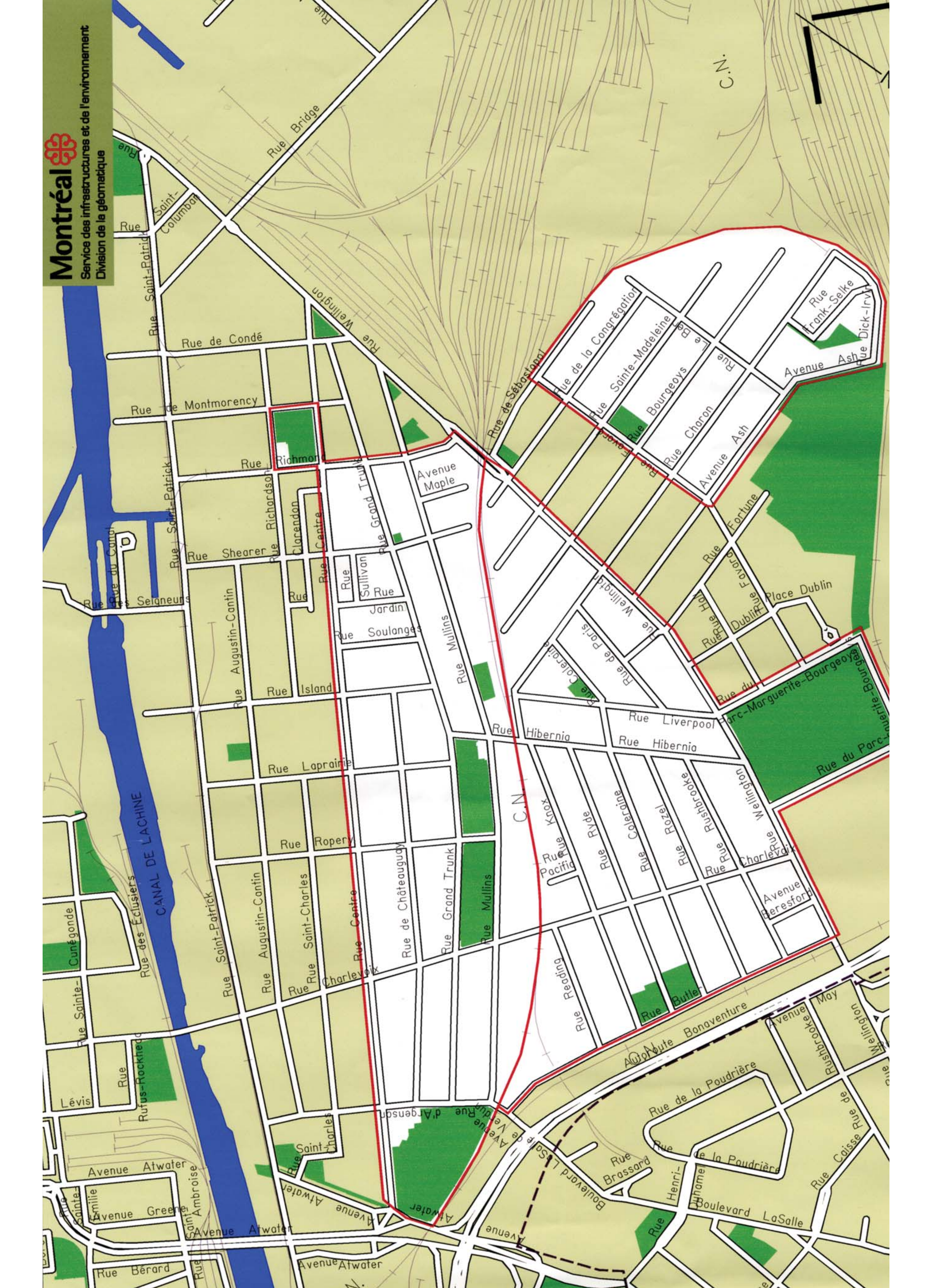
➤ Poursuite de la trame urbaine évitant les culs de sac et les constructions en hauteur pour protéger les vues sur le Mont-Royal et le centre-ville.

Prolongement du parc/jardin de la rue Sébastopol jusqu'à la rue Le Ber et création d'un nouveau parc du côté est de la rue.

Différents équipements collectifs sur les terrains du CN : piscine, centre sportif, garderie, commerces de proximité, place publique.

11





Montréal
Service des infrastructures et de l'environnement
Division de la géomatique
C.N.
Rue Bridge
Rue Saint-Columban
Rue Saint-Patrick
Rue Wellington
Rue de Condé
Rue de Montmorency
Rue Richmond
Rue Richardson
Rue Clarendon
Rue Centre
Rue Shearer
Rue du Canal
Rue des Seigneurs
Rue Augustin-Cantin
Rue Island
Rue Laprairie
Rue Ropery
CANAL DE LACHINE
Rue des Éclusiers
Rue Sainte-Cunégonde
Rue Rufus-Rockhead
Rue Lévis
Rue Saint-Charles
Rue Charlevoix
Rue de Châteauguay
Rue Grand Trunk
Rue Mullins
Rue Sullivan
Rue Jardin
Rue Soulanges
Avenue Maple
Rue Hibernia
Rue Liverpool
Rue de Sébastopol
Rue de la Congrégation
Rue Sainte-Madeleine
Rue Le Ber
Rue Bourgeoys
Rue Charon
Avenue Ash
Rue Frank-Selke
Rue Dick-Irvin
Rue Fortune
Rue Favard
Rue Dublin
Place Dublin
Rue Hall
Rue de Paris
Rue Coleraine
Rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys
Rue Knox
Rue Pacific
Rue Ryde
Rue Rozel
Rue Rushbrooke
Avenue Beresford
Rue Reading
Rue Butler
Autoroute Bonaventure
Rue de la Poudrière
Rue Brassard
Rue Henri-Duhamel
Boulevard LaSalle
Rue Caisse
Rue de Wellington
Avenue May
Rushbrooke
Rue d'Argenson
Avenue de Verdun
Boulevard LaSalle
Avenue Atwater
Rue Saint-Ambroise
Avenue Greene
Rue Émilie
Rue Bérard